



NOTRE ENGAGEMENT: L'EXCELLENCE

SECONDE ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2008



La présente actualisation du document de référence 2008 a été déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 21 octobre 2009 conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'AMF sous le numéro D.09.0251-A02. Elle complète le document de référence enregistré auprès de l'AMF le 9 avril 2009 sous le numéro D.09-0251 ainsi que l'actualisation du document de référence déposée auprès de l'AMF le 31 juillet 2009 sous le numéro D.09-0251-A01.

Le document de référence et l'actualisation pourront être utilisés à l'appui d'une opération financière s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'AMF.

Des exemplaires de la présente actualisation du document de référence sont disponibles sans frais au siège social d'Atos Origin, 18 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie. La présente actualisation du document de référence peut également être consultée sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et d'Atos Origin (www.atosorigin.com).

INDEX

1	CHIFFRE D'AFFAIRES DU TROISIÈME TRIMESTRE 2009 (COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 16 OCTOBRE 2009).....	3
2	PRÉVISIONS	9
3	CAPITAL.....	11
4	MISE A JOUR DE L'ANALYSE DES RISQUES.....	15
5	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.....	21
6	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	23
7	RESPONSABLES DU DOCUMENT ET DU CONTRÔLE DES COMPTES	24

1 CHIFFRE D'AFFAIRES DU TROISIÈME TRIMESTRE 2009 (COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 16 OCTOBRE 2009)

Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2009 à 1 229 millions d'euros
Variation organique à -5,6%
Endettement net réduit à 293 millions d'euros
Objectifs 2009 confirmés

- Chiffre d'affaires à fin septembre de 3 818 millions d'euros, en légère décroissance organique par rapport à 2008 à -3,4% ;
- Endettement net réduit à 293 millions d'euros par rapport à 409 millions d'euros au 30 septembre 2008 ;
- Prises de commandes des neuf premiers mois de l'année en croissance de +5% à 4 milliards d'euros ; ratio prises de commandes sur facturations à 104 % ;
- Déploiement du Programme TOP.

PARIS – le 16 octobre 2009 – Atos Origin, l'un des leaders européens des services informatiques, a annoncé aujourd'hui un chiffre d'affaires de ses activités pour le troisième trimestre de l'année 2009 de **1 229 millions d'euros représentant une décroissance à périmètre et taux de change constants de -5,6%**. A fin septembre, le chiffre d'affaires des neuf premiers mois de l'année s'est élevé à 3 818 millions d'euros, en décroissance organique de -3,4%.

Thierry Breton, Président-Directeur Général d'Atos Origin a déclaré: « *Au cours du troisième trimestre, nous avons continué d'appliquer une discipline opérationnelle indispensable à la bonne exécution du programme TOP. Grâce à la confirmation des premiers résultats observés, je suis confiant dans la capacité de notre Groupe à réaliser ses objectifs de l'année et à poursuivre son plan d'amélioration de la marge opérationnelle d'ici 2011. Dans le même temps le Groupe a entamé la redéfinition de son portefeuille d'offres en portant un accent prioritaire sur l'innovation et en s'appuyant sur les travaux de son nouveau conseil scientifique pour accompagner nos clients dans les transformations majeures de leurs systèmes d'information.* »

<i>En millions d'euros</i>	<i>T3 2009</i>	<i>T3 2008 proforma</i>	<i>%</i>
Chiffre d'affaires à périmètre et taux de change constants	1 229	1 301	-5,6%

Le chiffre d'affaires proforma 2008 exclut les effets de périmètre concernant les cessions effectuées en 2008 : AEMS Bourse au troisième trimestre, Thaïlande, Mexique et Technical Automation aux Pays-Bas au quatrième trimestre pour un total de 34 millions d'euros, et les effets de change provenant essentiellement de la dépréciation de la livre sterling pour 18 millions d'euros.

Durant le troisième trimestre de l'année, les activités d'Infogérance (Infogérance d'infrastructures, Services Transactionnels de Haute Technologie et BPO médical) ont réalisé un chiffre d'affaires de 740 millions d'euros en croissance organique de +3,6% par rapport au troisième trimestre 2008.

Les activités de Conseil et d'Intégration de Systèmes ont réalisé un chiffre d'affaires total de 488 millions d'euros en baisse organique de -16,7% comparé au troisième trimestre 2008.

Chiffre d'affaires par ligne de services

<i>En millions d'euros</i>	Chiffre d'affaires		
	<i>T3 2009</i>	<i>T3 2008 proforma</i>	<i>% variation organique</i>
Conseil	54	82	-34,4%
Intégration de Systèmes	435	505	-13,8%
Infogérance d'Infrastructures	484	463	+4,5%
Services Transactionnels de Haute Technologie	215	213	+0,9%
BPO Médical	42	39	+8,3%
Total à périmètre et taux de change constants	1 229	1 301	-5,6%

L'activité **Conseil** a réalisé un chiffre d'affaires de **54 millions d'euros** en baisse séquentielle de -12% par rapport au deuxième trimestre 2009. Le Groupe avait annoncé dès le mois d'avril la poursuite de conditions difficiles de marché tout au long de l'année dans le Conseil et a réduit en conséquence progressivement ses effectifs de manière à protéger la marge opérationnelle. Les reports et annulations d'investissement des grands clients se sont traduits par une forte décroissance organique sur le trimestre.

Sur les neuf premiers mois de l'année 2009, le Conseil a réalisé un chiffre d'affaires de 187 millions d'euros en baisse organique de -26% comparé à la même période sur 2008.

L'**Intégration de Systèmes** a réalisé un chiffre d'affaires de **435 millions d'euros** au troisième trimestre 2009 en baisse séquentielle de -8% par rapport au deuxième trimestre 2009 et en décroissance organique de -14%. Pour anticiper les effets d'une baisse de volume et d'une pression tarifaire dans l'Intégration de Systèmes, en particulier sur les activités en régie, le Groupe a réduit significativement ses effectifs dans les entités opérationnelles les plus affectées : les Pays-Bas et l'Espagne.

Sur les neuf premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires de l'activité Intégration de Systèmes s'est élevé à 1 409 millions d'euros, en baisse organique de -10,7%.

En Infogérance (Infogérance d'Infrastructures, Services Transactionnels de Haute Technologie, BPO Médical), le chiffre d'affaires du troisième trimestre s'est élevé à **740 millions d'euros** poursuivant une croissance organique qui s'est élevée à +3,6%. Cette performance a été réalisée principalement grâce à la contribution de l'Infogérance d'Infrastructures en croissance au Royaume-Uni, en France et sur la zone Reste du monde.

Sur les neuf premiers mois de l'année 2009, l'activité d'Infogérance a réalisé un chiffre d'affaires de 2 222 millions d'euros en croissance organique de +4,8% par rapport aux neuf premiers mois de l'année 2008.

Chiffre d'affaires par entité opérationnelle

<i>En millions d'euros</i>	Chiffre d'affaires		
	<i>T3 2009</i>	<i>T3 2008 proforma</i>	<i>% croissance organique</i>
France	258	275	-6,3%
Bénélux	231	282	-17,9%
Royaume-Uni	234	208	+12,3%
Atos Worldline	206	205	+0,7%
Allemagne Europe centrale & EMA	136	152	-10,1%
Iberia / Amérique du sud	94	102	-7,6%
Reste du monde	68	77	-11,3%
Total Groupe	1 229	1 301	-5,6%

Depuis la communication des résultats du premier semestre 2009, et en application de la norme IFRS 8, le Groupe présente désormais la segmentation géographique selon son pilotage opérationnel, c'est-à-dire par entité opérationnelle (GBU – Global Business Unit) et non plus en fonction de la seule géographie.

Au cours du troisième trimestre 2009, l'évolution du chiffre d'affaires par entité opérationnelle est restée contrastée avec :

- Le Royaume-Uni en forte croissance à +12,3% grâce la contribution des activités d'Infogérance d'Infrastructures et de BPO médical ;
- Atos Worldline en croissance de +0,7%, cette croissance s'élevant à +3,1% en excluant les activités Marchés Financiers;
- Le Bénélux en décroissance de -18% compte tenu du poids des activités cycliques de Conseil et de régie ;
- Les autres entités opérationnelles ont baissé de -6% à -11%.

Sur les neuf premiers mois de l'année, la décroissance organique du Groupe a pu être contenue à -3,4% grâce à une hausse de +8,3% au Royaume-Uni et de +4% pour Atos Worldline. Dans le même temps, les entités France et Reste du monde ont limité leur baisse respectivement à -3,3% et -4,9%.

Activité commerciale

Au cours des neuf premiers mois de l'année 2009, **le montant total des prises de commandes** s'est élevé à **4 milliards d'euros** en croissance organique de +5% par rapport à la même période en 2008. Le ratio prises de commandes sur facturations sur cette même période s'est établi à 104% supérieur aux 96% pour la même période en 2008, grâce à un volume de signatures plus important en Infogérance. Par ligne de services, ce ratio a été de 96% dans le Conseil (99% au 30 septembre 2008), 96% en Intégration de Systèmes (98% en 2008), 110% en Infogérance d'Infrastructures (97% en 2008) et 130% pour les Services Transactionnels de Haute Technologie (97% en 2008).

Au cours du troisième trimestre, le Groupe a enregistré un niveau d'entrées de commandes de 1 088 millions d'euros représentant un ratio de prises de commandes sur facturations de 88% identique à celui réalisé au cours du troisième trimestre 2008.

Les principales signatures du troisième trimestre 2009 se sont situées :

- aux Pays-Bas avec les contrats d'infogérance Univé-VGZ-IZA-Trias dans les services financiers et Norfolkline dans les transports ;

- au Royaume-Uni en Infogérance avec le Home Office dans les services publics et Network Rail dans les transports, en Intégration de Systèmes avec *Go Ahead Group* également dans les transports;
- en France en Infogérance avec le groupe Vivendi, en Intégration de Systèmes avec EDF et le Ministère de l'Intérieur ;
- en Allemagne / Europe centrale avec le renouvellement du contrat d'infogérance Zumtobel et, dans le secteur de la distribution, avec Lekkerland ;
- en Belgique avec une institution européenne en Intégration de Systèmes ;
- en Espagne dans le Conseil avec un leader aéronautique ;
- Atos Worldline a renouvelé ses contrats avec LCH Clearnet et Comdirect et signés dans le domaine du *e-services* avec un leader de la grande distribution et dans les transports ferroviaires.

Au 30 septembre 2009, **le carnet de commandes total** s'élevait à **7,3 milliards** d'euros représentant 1,4 année de chiffre d'affaires.

Le montant total pondéré des propositions commerciales en cours au 30 septembre 2009 s'élevait à **2,8 milliards d'euros** en augmentation de +10% par rapport à la même période 2008, principalement grâce à l'Infogérance.

Endettement net

L'endettement net à fin septembre 2009 a été à nouveau réduit pour atteindre **293 millions d'euros** contre 409 millions d'euros à la même période l'année dernière et 328 millions d'euros au 30 juin 2009.

Cette réduction traduit les actions énergiques conduites dans le cadre du Programme TOP pour diminuer le besoin en fonds de roulement. Le délai de recouvrement des créances clients à fin septembre 2009 a été réduit de 7 jours par rapport au 30 septembre 2008.

Dans le même temps, les efforts de strict contrôle des investissements se sont accrus afin de permettre, sur les neuf premiers mois de cette année, une réduction de l'ordre de 40 millions d'euros par rapport au 30 septembre 2008.

La poursuite du programme de réorganisation et rationalisation s'est traduite par des décaissements de 102 millions d'euros sur les neuf premiers mois de l'année.

Comme prévu, un système de rémunérations variables basé sur des objectifs semestriels a été mis en place au début de l'année et s'est traduit pour la première moitié de l'exercice 2009 par un paiement de 44 millions d'euros au troisième trimestre 2009.

La réduction de l'endettement net au cours du troisième trimestre pour 35 millions d'euros tient compte de ce décaissement de 44 millions d'euros.

Ressources humaines

L'effectif total du Groupe au 30 septembre 2009 s'élève à 48 884 personnes comparé à 49 407 à fin juin 2009 et à 50 975 à fin décembre 2008.

La politique de gel des recrutements a été maintenue durant le troisième trimestre sauf, d'une part, pour les ingénieurs jeunes diplômés dans toutes les entités opérationnelles, et d'autre part dans les pays offshore / nearshore en particulier en Inde. Cette politique différenciée permet au Groupe de préserver le renouvellement des compétences critiques.

En conséquence, le volume de recrutements effectués durant le troisième trimestre de l'année a été de l'ordre d'un millier de collaborateurs dont plus de deux-cents en Inde. Le taux de départ volontaire est resté stable au niveau de 7,3% depuis le début de l'année.

Le niveau d'effectifs en inter-contrats, essentiellement en Intégration de Systèmes, a connu une nouvelle réduction pour s'établir à 999 employés comparé à 1 044 au 30 juin 2009 et surtout à 1 606 début 2009. Cette baisse est le résultat d'actions fortes du management opérationnel dans le cadre de la politique de ressources humaines du Groupe en matière de formation pour adapter les compétences aux besoins spécifiques du marché et remplacer les sous-traitants par les ingénieurs nouvellement formés.

Cette politique s'est ainsi traduite par une forte réduction du nombre de sous-traitants qui est passé de 3 900 au 1^{er} janvier 2009 à 2 500 au 30 juin et à 2 000 au 30 septembre conformément à l'engagement pris par le Groupe en début d'année.

Au troisième trimestre, le Groupe a également poursuivi son programme de réorganisation et de rationalisation, pour atteindre 1900 départs depuis le début de l'année conformément à l'objectif annuel communiqué le 18 février 2009.

Programme TOP

Pendant le troisième trimestre, le Groupe a poursuivi le déploiement du Programme TOP au travers des 21 projets qui le constituent. La réduction de la base de coûts a ainsi été maintenue.

Sur les neuf premiers mois de l'année, les principales économies ont concerné les dépenses de loyers et de location d'équipements (base annuelle 260 millions d'euros) qui ont été réduites de 17% par rapport à la même période 2008, les coûts de voyage (base annuelle de l'ordre de 130 millions d'euros) ont baissé de 21% comparé à la même période 2008, les charges externes de type assurance, marketing et communication, honoraires (base annuelle 110 millions d'euros) ont été réduites de 25%.

Objectifs 2009

Dans un environnement économique qui demeure difficile, l'amélioration de la marge opérationnelle et la génération de cash flow restent les priorités pour l'année 2009.

Les objectifs communiqués par le Groupe le 18 février 2009 sont confirmés à savoir :

- une légère baisse organique du chiffre d'affaires ;
- un taux de marge opérationnelle en progression de 50 à 100 points de base par rapport à 2008, à savoir entre 5,3% et 5,8% ;
- un cash flow légèrement positif.

ANNEXE

ANALYSE DU CHIFFRE DES NEUF PREMIERS MOIS DE L'ANNEE 2009

Chiffre d'affaires par ligne de services

<i>En millions d'euros</i>	Chiffre d'affaires		
	2009	2008 proforma	% variation organique
Conseil	187	254	-26,4%
Intégration de Systèmes	1 409	1 578	-10,7%
Infogérance d'Infrastructures	1 458	1 390	+4,9%
Services Transactionnels de Haute Technologie	649	620	+4,6%
BPO Médical	116	111	+4,4%
Total à périmètre et taux de change constants	3 818	3 953	-3,4%

Chiffre d'affaires par entité opérationnelle

<i>En millions d'euros</i>	Chiffre d'affaires		
	2009	2008 proforma	% Variation organique
France	833	861	-3,3%
Bénélux	748	867	-13,7%
Royaume-Uni	680	627	+8,3%
Atos Worldline	623	599	+4,0%
Allemagne Europe centrale & EMA	420	451	-6,8%
Iberia / Amérique du sud	305	328	-7,1%
Reste du monde	209	220	-4,9%
Total Groupe	3 818	3 953	-3,4%

2 PRÉVISIONS

Dans ses communications du 18 février, 16 avril, 29 juillet, 16 octobre et 20 octobre 2009, Atos Origin a indiqué avoir les objectifs suivants pour 2009 : chiffre d'affaires en légère décroissance organique (autour de celle réalisée sur les neuf premiers mois de l'année 2009 comme mentionné dans le communiqué du 20 octobre 2009), taux de marge opérationnelle en progression de 50 à 100 points de base par rapport à 2008, et cash flow légèrement positif.

Les données opérationnelles sur la période écoulée depuis le 1er janvier 2009 à la disposition d'Atos Origin à ce jour ne remettent pas en cause les prévisions sur l'année 2009 figurant ci-dessus.

Ces prévisions résultent du processus d'élaboration détaillé des prévisions de chiffre d'affaires, de marge opérationnelle et du cash flow de chaque entité opérationnelle. Ces prévisions tiennent compte des paramètres opérationnels propres de l'entité, de sa situation géographique et de ses métiers, ainsi que du portefeuille d'activité et des prévisions commerciales. Elles sont établies sur la base des méthodes comptables telles qu'appliquées par le groupe pour l'établissement de ses comptes consolidés.

Ces prévisions sont fondées sur des données, hypothèses, et estimations considérées comme raisonnables par la direction du groupe et les managers locaux.

Elles dépendent de circonstances ou de faits susceptibles de se produire à l'avenir et non exclusivement sur des données historiques. Elles ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront ou que les prévisions seront atteintes.

Ces données, hypothèses et estimations sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel, et réglementaire. En outre, la réalisation de certains risques décrits au chapitre 19 « Facteurs de risques » du document de référence (et chapitre 4 de la présente actualisation) pourrait avoir un impact sur l'activité, la situation financière, les résultats du groupe et sa capacité à réaliser ses objectifs.

De plus, ces prévisions de chiffre d'affaires et de marge opérationnelle et de cash flow émanent ou reposent, en tout ou partie, sur des appréciations ou des décisions des organes d'administration et de direction du groupe, qui pourraient évoluer ou être modifiées dans le futur.

Atos Origin ne prend donc aucun engagement ni ne donne aucune garantie sur la réalisation des prévisions figurant au présent chapitre.

Rapport des Commissaires aux comptes sur les prévisions de résultat

Monsieur le Président du Conseil d'Administration,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes et en application du Règlement (CE) n°809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les prévisions de marge opérationnelle de la société Atos Origin pour l'exercice à clore le 31 décembre 2009, incluses au chapitre 2 de l'actualisation du document de référence 2008 déposée auprès de l'AMF le 21 octobre 2009 sous le numéro D.09.0251.A02.

Ces prévisions et hypothèses significatives qui les sous-tendent ont été établies sous votre responsabilité en application des dispositions du règlement (CE) n°809/2004 et des recommandations CESR relatives aux prévisions.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion, dans les termes requis par l'annexe I, point 13.2 du règlement (CE) n°809/2004, sur le caractère adéquat de l'établissement de ces prévisions.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle applicable en France. Ces diligences ont comporté une évaluation des procédures mises en place par la Direction pour l'établissement des prévisions ainsi que la mise en

œuvre de diligences permettant de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des informations historiques de la société Atos Origin. Elles ont également consisté à collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que ces prévisions sont adéquatement établies sur la base des hypothèses qui sont énoncées.

Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des prévisions présentées et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

A notre avis :

- ces prévisions ont été adéquatement établies sur la base indiquée ;
- la base comptable utilisée aux fins de cette prévision est conforme aux méthodes comptables appliquées par la société Atos Origin pour l'établissement de ses comptes consolidés.

Ce rapport est émis aux seules fins de l'offre au public en France et dans les autres pays de l'Union Européenne dans lesquels le prospectus visé par l'AMF serait notifié, et ne peut être utilisé dans un autre contexte.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 21 octobre 2009

Les Commissaires aux Comptes,

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Deloitte & Associés

Jean-Pierre Colle Vincent Frambourt

Tristan Guerlain Christophe Patrier

3 CAPITAL

3.1 CAPITAL SOCIAL AU 30 SEPTEMBRE 2009

Au 30 septembre 2009, le capital s'élevait à 69,7 millions d'euros, divisé en 69 717 453 actions de 1 euro de nominal entièrement libérées.

Il n'y a pas eu de modification du capital depuis le 30 juin 2009.

Transactions	Nombre d'actions émises	Capital (en millions d'euros)	Prime d'émission (en millions d'euros)	Total (en millions d'euros)
Au 30 juin 2009	69 717 453	69,7	1 409,7	1 479,5
Au 30 septembre 2009	69 717 453	69,7	1 409,7	1 479,5

3.2 RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 30 SEPTEMBRE 2009

Principaux actionnaires

Les principaux changements dans la répartition du capital social entre le 30 juin 2009 et le 30 septembre 2009 ont été les suivants :

En nombre d'actions	30 septembre 2009		30 juin 2009	
	Actions	%	Actions	%
PAI Partners	15 765 838	22,6 %	15 765 838	22,6 %
Pardus Capital	7 000 004	10,0 %	7 000 004	10,0 %
Centaurus Capital	1 332 140	1,9 %	1 332 140	1,9 %
Conseil d'Administration	15 738	0,1 %	15 738	0,1 %
Total dirigeants	15 738	0,1 %	15 738	0,1 %
Salariés	2 312 554	3,3 %	2 088 329	3,0 %
Auto-détention	692 152	1,0 %	948 188	1,4 %
Public	42 599 027	61,1 %	42 567 216	61,0 %
Total	69 717 453	100,0%	69 717 453	100,0%

La détention des actions du groupe par les salariés correspond aux Fonds Communs de Placement, aux Plans d'Epargne Entreprise et à la détention d'actions gratuites. La gestion est effectuée au travers du fonds commun de placement Groupe.

Franchissements de seuils

Atos Origin a été informée des franchissements de seuil suivants depuis le 1er janvier 2009.

	Date de déclaration	Actions	% intérêt (a)	% droits de vote (b)
Centaurus Capital LP (à la baisse)	06/01/2009	3 493 119	5,01%	5,01%
Pardus Capital (à la baisse)	06/01/2009	7 000 004	10,0%	10,0%
Centaurus Capital LP (à la baisse)	31/03/2009	3 459 358	4,96%	4,93%
Centaurus Capital LP (à la baisse)	09/04/2009	2 785 604	3,99%	3,99%
Centaurus Capital LP (à la baisse)	22/04/2009	1 982 296	2,84%	2,84%
Centaurus Capital LP (à la baisse)	21/05/2009	1 332 140	1,91%	1,91%

(a) Sur la base du capital à cette date

(b) Sur la base du capital à cette date excluant les actions d'autodétention

Aucun pacte d'actionnaires n'a été notifié à Atos Origin pour dépôt auprès des autorités boursières et, à la connaissance de la Direction du groupe, il n'existe aucune action de concert ou pacte d'actionnaires, ni aucun autre accord similaire.

A la connaissance d'Atos Origin, il n'existe pas d'autre accord susceptible d'avoir une incidence significative sur le capital d'Atos Origin.

Auto-détention

Au 30 septembre 2009, le nombre d'actions auto-détenues par Atos Origin s'élève à 692 152 actions de 1 euro de nominal et dont la valeur comptable est de 24 701 071,73 euros.

3.3 EFFET POTENTIEL FUTUR DU CAPITAL

Nombre d'options de souscription d'actions au 31 décembre 2008	7 153 540
Options de souscription d'actions attribuées au 1 ^{er} semestre 2009	1 835 000
Options de souscription d'actions exercées au 1 ^{er} semestre 2009	
Options de souscription d'actions déchuées au 1 ^{er} semestre 2009	-11 148
Options de souscription d'actions périmées au 1 ^{er} semestre 2009	-13 000
Nombre d'options de souscription d'actions au 30 juin 2009	8 964 392
Options de souscription d'actions attribuées depuis la fin du premier semestre 2009	1 702 500
Options de souscription d'actions exercées depuis la fin du premier semestre 2009	
Options de souscription d'actions annulées depuis la fin du premier semestre 2009	-114 962
Nombre d'options de souscription d'actions au 30 septembre 2009	10 551 930

Au cours du premier semestre 2009, 1 835 000 options de souscription d'actions ont été attribuées aux membres du Comité Exécutif ainsi qu'à des cadres dirigeants.

En outre, depuis la fin du premier semestre 2009, 1 702 500 options de souscription d'actions ont été attribuées aux membres du Comité Exécutif ainsi qu'à des cadres dirigeants (attribution de 1 443 500 options de souscription d'actions au cours du mois de juillet 2009 et de 259 000 options de souscription d'actions au cours du mois de septembre 2009).

Sur le premier semestre 2009, un nombre total de 24 148 options de souscription d'actions ont été annulées et aucune option n'a été exercée. De plus, entre la fin du premier semestre et le 30 septembre 2009, 114 962 options de souscription d'actions ont été annulées et aucune option n'a été exercée.

Sur la base de 69 717 453 actions émises, le capital social pourrait être augmenté de 10 551 930 nouvelles actions, soit 13,1% du capital social après dilution. Cette dilution interviendrait uniquement par l'exercice des options de souscription d'actions attribuées aux salariés.

L'exercice de la totalité des options de souscription d'actions aurait pour effet d'augmenter les capitaux propres consolidés de 476 millions d'euros et le capital social d'environ 10,6 millions d'euros.

Cependant, 56,27 % des options de souscription d'actions attribuées aux salariés ont des conditions d'exercice supérieures au cours de bourse de l'action Atos Origin au 30 septembre 2009 (34,5 euros).

3.4 CONDITIONS DE PERFORMANCE ATTACHÉES AUX OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Compte tenu du changement de l'équipe de direction intervenu en fin d'année 2008, Atos Origin a procédé à plusieurs attributions d'options de souscription d'actions depuis décembre 2008 et au cours de l'année 2009 suite à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 26 mai 2009.

Plan d'options de souscription d'actions - attribution du 23 décembre 2008

Atos Origin a attribué un total de 1 378 000 options de souscription d'actions le 23 décembre 2008 à Monsieur Thierry Breton, président du directoire à cette date, aux Directeurs Généraux Adjointes nouvellement nommés et aux responsables de projet du programme TOP.

Ces options ont été octroyées en trois tranches différentes exerçables sur une base triennale, respectivement pour 1/3 d'entre elles à compter du 1er avril ou 1er août 2010 (selon les bénéficiaires), pour le deuxième 1/3 à compter du 1er avril 2011 et pour le dernier 1/3 à compter du 1er avril 2012.

Condition de performance externe - Prix d'exercice des options

Le prix d'exercice des options a été fixé à un montant supérieur (condition de performance externe) au cours de l'action au moment de l'attribution (soit respectivement avec une prime de 5% pour la première tranche, 25% pour la deuxième tranche et 50% pour la troisième tranche par rapport au cours de référence de 17,60 euros au jour de la date d'octroi).

Conditions de performance interne

De plus, les options sont soumises aux conditions de performance internes suivantes :

Pour la 1^{ère} tranche, seules les options attribuées à l'équipe de direction générale (Monsieur Thierry Breton (seul mandataire social) et les deux Directeurs Généraux Adjointes), dont le début de la période d'exercice est fixé au 1^{er} août 2010, sont soumises aux conditions de performance interne suivantes qui doivent être atteintes pour au moins trois des quatre semestres échus du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2010 :

- (i) Flux net de trésorerie avant dividende et hors acquisitions et cessions : au moins égal à 85% du budget des semestres considérés, ou à 10% de plus que le résultat du semestre correspondant de l'année N-1 ; et
- (ii) Marge Opérationnelle : au moins égale à 85% du budget des semestres considérés, ou à 10% de plus que le résultat du semestre correspondant de l'année N-1.

Pour les 2^{ème} et 3^{ème} tranches, dont les dates d'exercice sont respectivement fixées au 1^{er} avril 2011 et au 1^{er} avril 2012, les critères de performance interne suivants doivent être atteints pour les deux années consécutives précédant le début de la période d'exercice :

- (i) Flux net de trésorerie avant dividende et hors acquisitions et cessions : au moins égal à 80% du budget de l'année, ou à 10% de plus que le résultat de l'année précédente ; et
- (ii) Marge Opérationnelle : au moins égale à 80% du budget de l'année, ou à 10% de plus que le résultat de l'année précédente.

Plan d'options de souscription d'actions - attributions des 26 mars, 3 juillet et 4 septembre 2009

Atos Origin a attribué aux membres du Comité Exécutif et à certains autres salariés d'Atos Origin un total de 3 537 500 options de souscription d'actions au cours de l'année 2009 (1 835 000 le 26 mars 2009, 1 443 500 le 3 juillet 2009, et 259 000 le 4 septembre 2009).

Ces options ont été octroyées en trois tranches différentes exerçables sur une base triennale, respectivement pour 1/3 d'entre elles à compter du 1^{er} juillet 2010, pour le deuxième 1/3 à compter du 1^{er} juillet 2011 et pour le dernier 1/3 à compter du 1^{er} juillet 2012.

Condition de performance externe - Prix d'exercice des options

Les options attribuées le 26 mars 2009 et le 4 septembre ont un prix d'exercice fixé à un montant supérieur (condition de performance externe) au cours de l'action au moment de l'attribution (soit respectivement avec une prime de 5% pour la première tranche, 25% pour la deuxième tranche et 50% pour la troisième tranche par rapport au cours de référence au jour de la date d'octroi).

Les options attribuées le 3 juillet 2009 ont également un prix d'exercice fixé à un montant supérieur au cours de l'action au moment de l'attribution.

Conditions de performance interne

Pour les 2^{ème} et 3^{ème} tranches, dont les dates d'exercice sont respectivement fixées au 1^{er} juillet 2011 et au 1^{er} juillet 2012, les critères de performance interne suivants doivent être atteints pour les deux années consécutives précédant le début de la période d'exercice :

- (i) Flux net de trésorerie avant dividende et hors acquisitions et cessions : au moins égal à 80% du budget de l'année, ou à 10% de plus que le résultat de l'année précédente ; et

- (ii) Marge Opérationnelle : au moins égale à 80% du budget de l'année, ou à 10% de plus que le résultat de l'année précédente.

Tableau récapitulatif des options de souscription d'actions attribuées depuis décembre 2008

Date du plan	Nature des options	Nombre d'options	Prix d'exercice (en euros)	Période d'exercice
23/12/2008	Souscription	459 348	18,4	01/04/2010(a) – 31/03/2018
23/12/2008	Souscription	459 326	22	01/04/2011 – 31/03/2018
23/12/2008	Souscription	459 326	26,4	01/04/2012 – 31/03/2018
26/03/2009	Souscription	611 714	20,64	01/07/2010 – 30/06/2018
26/03/2009	Souscription	611 643	24,57	01/07/2011 – 30/06/2018
26/03/2009	Souscription	611 643	29,49	01/07/2012 – 30/06/2018
03/07/2009	Souscription	481 414	25	01/07/2010 – 30/06/2018
03/07/2009	Souscription	481 108	30	01/07/2011 – 30/06/2018
03/07/2009	Souscription	480 978	35	01/07/2012 – 30/06/2018
04/09/2009	Souscription	86 347	34,28	01/07/2010 – 30/06/2018
04/09/2009	Souscription	86 330	40,81	01/07/2011 – 30/06/2018
04/09/2009	Souscription	86 323	48,97	01/07/2012 – 30/06/2018

(a) ou 01/08/2010 (s'agissant de Thierry Breton et des deux Directeurs généraux adjoints)

4 MISE A JOUR DE L'ANALYSE DES RISQUES

4.1 RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ

4.1.1 Le marché

Le ralentissement de l'activité économique qui s'est fortement accéléré fin 2008 en particulier dans le secteur financier compte tenu de l'impact fort subi sur les marchés boursiers, a produit un impact significatif sur les activités industrielles et de services au cours du premier semestre 2009. Tous les secteurs ont été affectés que ce soit le secteur manufacturier et en particulier celui de l'automobile avec des prévisions de ventes de voitures en forte baisse. Le secteur des télécoms et des médias, qui était l'un des plus dynamiques dans le passé, s'est trouvé très fortement sous pression du fait du lancement d'importants programmes de réduction de coûts. A la fin du premier semestre 2009, l'exposition au risque de marché continue d'être limitée dans la distribution et l'énergie, ainsi que dans le secteur public du fait du bon niveau d'investissement et des commandes potentielles. Enfin, l'activité de l'ensemble des géographies où le groupe est présent (Amérique, Europe, Asie) a été affectée par ces conditions économiques difficiles. Dans ce contexte, les clients d'Atos Origin font face à une forte pression sur leur structure de coûts et leur rentabilité, et recherchent des améliorations rapides en réduisant leur budget informatique ou en reportant des plans de transformation informatiques. Cet environnement a pesé sur la politique de prix du groupe, qui a été contraint d'accepter des baisses de prix sur différents contrats de régie informatique, particulièrement en Hollande et en Espagne. Cependant, ces effets négatifs sur la marge ont pu être atténués d'une part par le fait que le groupe a pu conserver des volumes de chiffre d'affaires conséquents compte tenu de la grande diversité des contrats et services qu'il offre, et d'autre part par le caractère récurrent de l'activité du groupe dont plus de 70% du chiffre d'affaires sont générés par des contrats commerciaux pluriannuels avec ses grands clients.

4.1.2 Les clients

Les 30 principaux clients du groupe représentaient au 30 juin 2009 44,7% de son chiffre d'affaires, ce qui est en diminution de près de deux points par rapport à la même période l'année précédente. Sur le premier semestre 2009, le premier client représentait 4,8% du chiffre d'affaires total du groupe et les cinq premiers clients représentaient 15,7% ; cette proportion ayant diminué au cours des trois dernières années. Aucun d'entre eux ne générait plus de 5% du chiffre d'affaires. L'exposition au risque client est donc restée très restreinte dans la mesure où tous sont d'importants groupes nationaux ou multinationaux dont le risque d'insolvabilité est limité. Cependant, avec le ralentissement de l'activité économique, les capacités de trésorerie peuvent représenter un enjeu, avec une attention et un suivi particuliers au niveau du groupe. En outre, des processus de surveillance spécifique et de suivi détaillé ont été mis en œuvre en ce qui concerne des relations avec les clients des secteurs les plus sévèrement affectés par la crise actuelle (par exemple, l'automobile, la distribution).

La gestion de la relation client est essentielle pour délivrer les prestations appropriées, le renouvellement des contrats et la réduction des risques de rupture. À cet égard, le groupe a mis en œuvre des processus de gestion de contrat et a créé une fonction de gestion des comptes globaux qui supervise les comptes clients. Les gestionnaires de comptes globaux communiquent avec les principaux clients globaux afin de s'assurer de la continuité des services fournis.

Dans le cadre des réglementations telles que Sarbanes-Oxley, les clients du groupe portent une attention croissante à la certification des services fournis. Pour cela, le groupe a développé et déployé plusieurs processus d'audit de certification et a adapté les termes standards de ses contrats afin de mieux répondre à ces attentes.

Les procédures d'acceptation des clients et d'analyse des risques sont totalement intégrées au processus global d'évaluation des risques mis en œuvre tout au long du cycle de vie d'un projet. Les risques de crédit sont évalués au cas par cas et, le cas échéant, une provision est constituée pour tenir compte de problèmes éventuels de recouvrement.

4.1.3 Les risques juridiques

Les services informatiques fournis aux clients sont dans une large mesure essentiels à leurs activités commerciales et les solutions informatiques jouent souvent un rôle déterminant dans le développement des entreprises. Toute mise en œuvre inappropriée de systèmes informatiques sensibles ou toute déficience dans l'exécution des services, imputables à des retards ou à un niveau

de services insatisfaisant, est susceptible d'augmenter le risque de survenance d'un passif sur contrat.

L'activité d'Intégration de Systèmes est souvent tributaire de produits conçus et développés par des tiers. Ces produits peuvent être standards ou nécessitent d'être adaptés à des besoins spécifiques. Les demandes particulières du client quant à disposer de fonctionnalités spécifiques peuvent soit perturber le fonctionnement du produit, soit générer des délais importants ou des difficultés dans la réalisation, pouvant conduire à la dénonciation du contrat ou à des pénalités à la charge du groupe.

Dans le secteur de l'informatique, il est d'usage que certains contrats soient au forfait, tandis que d'autres sont facturés sur la base de la prestation réalisée. Dans le cas des contrats au forfait, un prix est négocié, quels que soient les coûts et les difficultés inhérents au projet. L'extension de la prestation au-delà du devis initial peut entraîner des pertes d'exploitation. Les difficultés de fourniture de la prestation peuvent également conduire le groupe à supporter des pénalités contractuelles.

Pour minimiser ces risques, le groupe a mis en place des procédures rigoureuses de revue des offres. Il s'agit d'un processus spécifique, AtosTM Rainbow, au cours duquel les offres sont revues et un recensement permanent des risques inhérents aux offres, dit *risk register*, est établi. Ce recensement est utilisé comme outil d'assistance à la prise de décisions permettant d'atténuer les risques, ainsi qu'au suivi des actions en cours.

En 2007, le processus AtosTM Rainbow avait été élargi à la phase d'exécution du contrat, avec un suivi régulier du registre des risques. Le déploiement du processus AtosTM Rainbow a débuté dans plusieurs pays.

La revue périodique des risques sur les contrats majeurs qui est en cours permet d'appréhender de façon plus stricte les dépassements sur projets et de suivre avec davantage d'attention les performances des services rendus.

La répartition du chiffre d'affaires total de l'Intégration de Systèmes au 30 juin 2009 s'établissait comme suit : un tiers réalisé en Maintenance Applicative, un tiers en Projets au forfait et un tiers en régie.

4.1.4 Les fournisseurs

Au sein de son activité, Atos Origin fait confiance à un nombre limité d'importants fournisseurs, particulièrement en ce qui concerne les logiciels utilisés pour la conception, l'intégration et l'exploitation des systèmes informatiques. Bien qu'il existe des solutions alternatives pour la plupart des logiciels et que le groupe a signé des accords d'utilisation de long terme avec la plupart des grands fournisseurs, si ces-dits fournisseurs devaient rencontrer des difficultés en terme d'innovation technologique ou si ces accords devaient rencontrer des difficultés en terme de conditions de renégociation, l'activité pourrait en être négativement affectée.

La gestion des risques associés aux principaux fournisseurs informatiques est centralisée par le Service Achats du groupe. Celui-ci est responsable des relations avec les fournisseurs et notamment de leur identification, de leur sélection, de la négociation des contrats, de la gestion et de la résolution des éventuelles réclamations ou litiges.

Concernant le classement des principaux fournisseurs du groupe, le premier représentait 3,5% du total des achats pour le premier semestre 2009, les 5 premiers représentaient 11,9% et les 10 premiers représentaient 16,3%.

4.1.5 Les partenariats et les sous-traitants

D'une manière générale, le groupe peut conclure des partenariats ou recourir à des sous-traitants dans des domaines dans lesquels il ne bénéficie pas de l'expertise requise afin de satisfaire les termes d'un contrat ou de respecter la réglementation locale. Ce recours à des tiers est une pratique courante dans la profession, et le groupe en gère de manière rigoureuse les risques inhérents. Toutes les demandes visant à créer des partenariats ou à avoir recours à des sous-traitants sont initiées par les opérationnels locaux ou par l'équipe évaluant l'appel d'offre. Ces demandes sont revues et approuvées localement et au niveau groupe dans certains cas.

L'appel à la sous-traitance est géré par les Services Achats locaux et groupe et suivent les mêmes règles et procédures que les autres catégories d'achats.

Dans le contexte de récession économique de 2009, le groupe a, au cours du premier semestre, réduit le nombre de sous-traitants de 3 900 à 2 500, en donnant priorité aux effectifs internes.

4.1.6 Les risques technologiques et informatiques

Les pannes de systèmes informatiques pourraient fortement nuire à la fois aux opérations internes du groupe et à ses clients. Le groupe a mis en œuvre des programmes et procédures spécifiques destinés à garantir une bonne gestion des risques informatiques qui couvrent les systèmes de sécurité et de sauvegarde et l'efficacité des couvertures d'assurance.

Les sites de production informatique, le développement de l'*offshoring*, les centres de maintenance ainsi que les centres de données sont tout particulièrement soumis à des procédures techniques de haut-niveau qui couvrent les accès physiques aux centres et aux systèmes d'information, la rupture ou la perturbation de l'approvisionnement en énergie, l'incendie, la régulation des amplitudes thermiques extrêmes, le stockage et la sauvegarde des données, les plans d'urgence et les plans de reprise sur sinistre.

4.1.7 Les employés

Dépendance à l'égard du personnel qualifié

Sur le marché des services informatiques, les sociétés restent dépendantes des compétences, de l'expérience et de la performance de son personnel et des membres clés de ses équipes de direction. Le succès des organisations dans ce domaine réside dans leur capacité à conserver un personnel qualifié et à employer ses compétences au profit des clients. Atos Origin s'attache pour cela à proposer des opportunités de carrière et des postes motivants. En 2009, Atos Origin a poursuivi le développement du référentiel de carrières du groupe et s'est appuyé sur le développement des compétences pour enrichir les perspectives d'évolution de ses collaborateurs.

Chaque année, Atos Origin réalise une évaluation des ressources humaines, qui combine la revue du personnel et le processus de plan de succession par le recensement de toutes les actions des ressources humaines en cours. Ce processus couvre également l'identification des « talents » et s'assure de l'attention portée à la performance et au développement des personnes clés. Chacun des « talents » identifiés va suivre un programme de développement individuel avec une attention particulière dans le programme de succession défini au niveau du groupe.

Turn-over

L'incapacité à attirer un nombre suffisant d'employés qualifiés pour répondre à la demande ou la perte d'un nombre important de collaborateurs peut avoir de graves répercussions pour Atos Origin, notamment au niveau de leur capacité à remporter et mener à bien d'importants contrats clients. Les Ressources Humaines du groupe ont mis en œuvre un système et un processus global de recrutement. La nouvelle organisation implique un support « en ligne » des actions de recrutement permettant ainsi aux managers et recruteurs d'accroître de manière significative l'efficacité de ces actions.

La Direction des Ressources Humaines a développé des structures de rémunération compétitives pour attirer et retenir les meilleurs éléments. En outre, elle a renforcé les offres de formation et de développement par l'Université d'Atos Origin et porté une attention particulière sur le développement des qualifications pour la communauté des ventes. Ces programmes ont permis à des personnes des ventes de renforcer leurs qualifications personnelles et leur connaissance du marché et des solutions proposées par Atos Origin à ses clients. Cette approche permettra également à Atos Origin d'être encore plus proche de ses clients en participant à leur propre transformation, en les aidant à optimiser et innover dans leur environnement informatique.

L'ensemble de ces actions a permis de réduire le taux de départ volontaire de 13% en 2008 à 7,5% au premier semestre 2009.

Offshoring

Pour servir ses clients, Atos Origin a de plus en plus recours au « *closeshore* », au « *nearshore* » et à « *l'offshore* » afin d'optimiser sa structure de coût à la fois pour les activités d'Intégration de Systèmes et d'Infogérance. Pour accompagner l'augmentation de la demande, le groupe a développé ses capacités de *nearshore/offshore* qui représentent 4 500 personnes au 30 juin 2009. La combinaison

d'*insourcing* et d'*offshoring* pour la réalisation de projets a conduit le groupe à adapter et optimiser ses ressources locales sur d'autres contrats. Compte tenu des besoins de recrutements du groupe, le taux d'utilisation a pu être optimisé. Les processus de groupe dans ce domaine sont matures et les infrastructures *offshore* sont certifiées. Atos Origin est en conséquence bien positionné pour adresser les risques liés à des projets ayant recours à de l'*offshore*.

4.1.8 L'évaluation et la gestion des risques liés à l'activité

Atos Origin a mis en place et renforcé au cours des deux dernières années une démarche solide de gestion des risques, qui repose sur deux processus essentiels.

Le système de gestion des risques

Le groupe utilise un système de gestion des risques qui facilite l'analyse (notamment pour l'identification et l'évaluation) et le traitement (notamment pour le contrôle et le financement) des risques liés à l'activité tout au long du cycle de vie d'un projet. Ce procédé est intégré dans le processus de contrôle et d'approbation des ventes. L'objectif est de s'assurer que le Groupe ne présente des offres que pour les projets qui peuvent être exécutés efficacement et fournir un système d'alerte rapide pour tout projet qui rencontre des difficultés ou qui diverge de ses objectifs initiaux. Plus précisément, le processus de gestion des risques :

- identifie les expositions potentielles, notamment les risques techniques et financiers qui pourraient avoir un impact à tout moment au cours du cycle de vie du projet ;
- évalue, quantitativement et qualitativement, l'importance et la matérialité de ces expositions qui ont été identifiées ;
- prend les mesures appropriées et optimisées en terme de coûts sur le contrôle ou l'atténuation du risque, pour diminuer la probabilité et l'incidence de circonstances négatives sur le projet ;
- gère l'exposition résiduelle à travers une combinaison d'instruments externes de transfert de risque et l'utilisation des réserves internes pour risques pour optimiser l'utilisation du capital exposé.

La Direction de Gestion des Risques reporte directement au Directeur Financier Groupe, les Directeurs des Risques des pays et des Lignes de Service Globales reportant directement au Vice Président en charge de la Gestion des Risques, raccourcissant ainsi les lignes de commande.

Par ailleurs, depuis 2007, des indicateurs de mesure de risques ont été mis en place. La performance des directions de pays est mesurée sur la base d'un suivi des éventuelles pertes sur projets par rapport aux standards de qualité fixés.

Le Comité de gestion des risques du groupe

Un Comité de Gestion des Risques du groupe, créé en 2004, se réunit mensuellement pour examiner les contrats les plus significatifs et les plus sensibles. Le Comité est dirigé conjointement par les deux membres de la Direction qui représentent les Fonctions Globales et les Opérations. Les membres permanents du Comité comptent parmi eux plusieurs Vice-Présidents ayant des responsabilités dans la gestion des risques. En outre, les responsables locaux de la gestion des risques sont invités à participer à des revues des contrats détenus dans leur zone géographique. Une fois l'an, le Comité d'Audit effectue une revue détaillée de tous les contrats importants en situation de risque, qui sont suivis soit par la ligne de services, soit par le Comité de Gestion des Risques.

4.2 RISQUES DE MARCHÉ

Le groupe Atos Origin n'a pas été affecté pas la crise de liquidité qui a touché les marchés financiers en 2008.

La politique d'Atos Origin est de couvrir l'ensemble de ses besoins estimés de liquidité par des lignes de crédit confirmées à long terme ou d'autres instruments financiers à long terme appropriés. Les échéances et les ratios soumis à convenance, compris dans les termes et les conditions de ces emprunts, laissent une flexibilité suffisante au groupe pour financer ses activités et ses développements futurs.

Atos Origin a signé le 12 mai 2005, avec un certain nombre de grands établissements financiers une facilité de crédit renouvelable multidevises d'un montant de 1,2 milliard d'euros, dont 0,1 milliard d'euros avec une échéance au 12 mai 2011 et 1,1 milliard d'euros avec une échéance au 12 mai 2012.

En outre, Atos Origin a mis en œuvre, en 2004, un programme de titrisation, jusqu'à concurrence d'un montant maximum de cessions de créances de 300 millions d'euros et un montant maximum de financement de 200 millions d'euros. Le 7 octobre 2005, le groupe a aligné ses obligations contractuelles au titre de ce programme sur les modalités plus favorables de la facilité de crédit renouvelable multidevises. Ce programme a été renouvelé pour 5 ans le 6 mars 2009 avec un montant maximum de cessions de créances de 500 millions d'euros et un montant maximum de financement de 200 millions d'euros.

La dette nette au 30 septembre 2009 était de 293 millions d'euros.

Le risque sur actions se limite aux actions auto-détenues d'Atos Origin.

Les détails sur le risque de liquidité, le risque de variation des flux futurs du à l'évolution des taux d'intérêts, le risque de change, la valeur de marché des instruments financiers, le risque de prix et le risque de crédit sont donnés à la section « résultats financiers » du document de référence d'Atos Origin déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 9 avril 2009 sous le numéro D.09-0251.

4.3 ASSURANCE

Atos Origin a souscrit auprès de compagnies d'assurance internationales de premier plan une série de polices couvrant sa responsabilité à des niveaux de couverture que la Direction estime appropriés. Au premier semestre 2009, le coût total des programmes globaux d'assurance a représenté environ 0,20% du chiffre d'affaires du groupe.

Le groupe négocie ses plus importants programmes d'assurance de façon centralisée avec un renouvellement au 1er janvier de chaque année. Au premier semestre 2009, les polices Dommages/Pertes d'Exploitation et Responsabilité Professionnelle ont été renouvelées avec une limite de couverture de 150 millions d'euros chacune. Il existe un certain nombre d'autres polices couvrant les autres risques assurables, y compris (sans que cette liste soit exhaustive) la responsabilité civile, la flotte automobile, l'assurance des salariés et dirigeants pour des montants garantis adéquats au regard des risques encourus, compte tenu de la taille et des risques du groupe. Le niveau des franchises a été défini afin d'inciter à une bonne gestion des risques et afin de contrôler le niveau des primes.

Au niveau des pays, certaines polices répondant à des besoins réglementaires ou commerciaux locaux existent. Il s'agit notamment des assurances responsabilité civile employeur, paiement des salaires et déplacement des salariés. Un certain nombre d'autres polices d'assurances liées aux salariés existent, tant pour protéger les salariés que pour les motiver dans le cadre d'avantages en nature.

La société de réassurance entièrement détenue par Atos Origin fournit notamment une couverture pour certaines tranches des polices dommages et responsabilité professionnelle, qui sont les polices les plus critiques pour l'activité du groupe. Pour les sinistres couverts par l'assurance dommages, elle assure les premiers 500 000 euros de pertes par sinistre et les premiers 2 millions d'euros de pertes annuelles cumulées. La rétention nette totale après réassurance est donc au maximum de 2 millions d'euros, après déduction des franchises applicables par site (comprise entre 25 000 et 75 000 euros) et sous réserve que la limite de 150 millions d'euros ne soit pas atteinte. Pour les sinistres couverts par l'assurance de responsabilité civile professionnelle, la société de réassurance détenue par Atos Origin assure les premiers 10 millions d'euros, ainsi qu'une fraction des tranches supérieures en cas de sinistre catastrophique ce qui conduit à une rétention nette maximale après réassurance de 23 millions d'euros en cumulé, après déduction de la franchise de 2 millions d'euros par sinistre, et sous réserve que la limite de 150 millions d'euros ne soit pas atteinte.

Les pertes assurables sont peu fréquentes avec un ratio global de sinistralité (sinistre sur prime) d'environ 30% sur les cinq dernières années, dont la majeure partie est liée à un sinistre intervenu en 2004. Ceci s'explique en partie par les processus de gestion de la qualité mis en œuvre sur tous les grands sites afin de protéger les actifs de l'incendie et des autres aléas et de permettre une

continuation de l'activité en cas de sinistre. Dans les relations contractuelles avec les clients, un processus continu et obligatoire de gestion des risques est utilisé dès lors que le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 1 million d'euros. Ce processus comprend des règles d'autorisation, un registre des risques et un reporting mensuel au Comité de Gestion des Risques, dont font partie les membres de la Direction Générale et d'autres membres du Comité Exécutif.

Les risques sont également suivis par le comité de souscription de la société de réassurance détenue par Atos Origin qui veille à maintenir des fonds propres et des réserves techniques en adéquation avec les risques assurés, et recherche un niveau satisfaisant de diversification des réassureurs. Ce comité réalise également des études et analyses régulières pour vérifier la pertinence de la couverture d'assurance d'Atos Origin.

4.4 LITIGES ET RÉCLAMATIONS

Au regard de sa taille et de son niveau de chiffre d'affaires, le groupe maintient un faible niveau de litiges et contentieux. Le groupe opère dans un certain nombre de juridictions où aucune réclamation n'est actuellement enregistrée. Dans la plupart des juridictions où une ou plusieurs réclamations sont enregistrées, elles sont considérées « à faible risque ».

Cela résulte en partie de l'incitation à l'auto-assurance, mais aussi de la forte promotion de la qualité de services et la création d'une Direction de Gestion des Risques entièrement dédiée au suivi des offres contractuelles et des prestations, qui fournit un indicateur avancé des points ou litiges potentiels. Tous les litiges et réclamations potentiels sont contrôlés et gérés à chaque stade. Sur l'année écoulée, le litige le plus important a été résolu avec succès en faveur d'Atos Origin.

En particulier, des réclamations ont été faites en 2006 pour des services prétendument fournis au groupe dans le passé. Après une investigation poussée, il s'est avéré que les réclamations n'étaient pas légitimes. Les réclamations ont donc été rejetées, aucun paiement n'a été effectué et toutes les procédures ont été contestées devant différents tribunaux. Certains ont déjà rendu des jugements en faveur d'Atos Origin.

Le groupe est partie à plusieurs litiges relatifs aux impôts au Brésil. Le plus important est relatif à des impôts et des pénalités provenant du traitement présumé d'employés comme prestataires. Des provisions adéquates ont été enregistrées pour tous ces litiges. Il convient de noter que des réclamations relatives aux impôts sont introduites contre les plupart sinon toutes les sociétés internationales présentes dans cette juridiction et qu'elles prennent habituellement un certain temps avant d'être tranchées devant les tribunaux.

Les autres litiges sont revus et suivis avec attention. La Direction Générale considère que des provisions suffisantes ont été constituées. Tous les contentieux hérités de l'activité de Sema ont été réglés, à l'exception d'un seul de faible importance.

Au 30 juin 2009, les provisions comptabilisées pour couvrir les litiges identifiés, y compris les litiges fiscaux, s'élevaient à 74,5 millions d'euros. À la connaissance d'Atos Origin, il n'existe pas d'autres litiges, arbitrages ou faits exceptionnels susceptibles d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine d'Atos Origin et du groupe Atos Origin.

4.5 LES PAYS

Atos Origin est présent dans une quarantaine de pays. Certains pays sont plus exposés que d'autres à des risques politiques et économiques, ce qui pourrait affecter l'activité et la rentabilité du groupe Atos Origin. Une grande part de l'activité d'Atos Origin est réalisée en Europe de l'ouest, avec une exposition limitée à la forte récession aux Etats-Unis et en Asie.

5 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

5.1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.1.1 Déclarations relatives aux membres du Conseil d'Administration

A la connaissance d'Atos Origin, les membres du Conseil d'Administration n'ont fait l'objet d'aucune incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) ni n'ont été empêchés par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins.

Il n'existe pas de lien familial entre les membres du Conseil d'Administration.

5.1.2 Conflits d'intérêts potentiels et accords

A la connaissance d'Atos Origin, il n'existe pas de contrats de service liant les membres du Conseil d'Administration à Atos Origin ou à l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages.

A la connaissance d'Atos Origin, il n'existe pas d'arrangement ou d'accord quelconque conclu avec les actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres en vertu duquel l'un quelconque des membres du Conseil d'Administration a été sélectionné en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale d'Atos Origin.

5.2 ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS

Aucune stipulation des statuts, d'une charte ou d'un règlement d'Atos Origin ne pourrait, à la connaissance d'Atos Origin, avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle.

5.3 INVESTISSEMENTS

Au 30 septembre 2009, les organes de direction du groupe n'avaient pas pris d'engagements fermes sur des investissements futurs dont le montant unitaire excède 5 millions d'euros, ce seuil représentant 2,5% du montant d'investissement annuel.

5.4 RISQUE DE CHANGE

Au 31 décembre 2008, la position nette de change avant et après recours aux instruments de couverture était la suivante :

(En EUR millions)	31-Dec-08		
	EUR	GBP	USD
Actifs	46.4	5.7	15.2
Passifs	24.7	0.3	24.9
Position nette avant couverture	21.7	5.4	-9.7
Couverture de change	-3.7	0	-6.2
Position nette après couverture	18.0	5.4	-15.9

5.5 CONTRATS

Atos Origin a signé à la fin de l'année 2004 un contrat de prestations de services informatiques avec la société Arcandor pour une durée de 8 ans représentant un volume d'activité annuel total d'environ 120 millions d'euros pour 2009, de l'ordre de 25% du chiffre d'affaires annuel réalisé par l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) Germany Central Europe. Au début du mois de juin 2009, la société Arcandor a été placée en faillite temporaire (« *temporary insolvency* »). Les créances d'Atos Origin à cette date représentant un montant de 14,4 millions d'euros ont donc été totalement dépréciées et comptabilisées en

diminution de la marge opérationnelle du groupe. Le contrat a été poursuivi par l'administrateur judiciaire avec un paiement régulier et rapide des prestations fournies. Début août 2009, la procédure collective est entrée dans sa phase définitive, et à cette occasion, l'administrateur judiciaire s'est engagé dans une phase active de recherche de repreneurs pour les deux divisions d'Arcandor que sont les magasins Karlstadt et la vente par correspondance Quelle. Par ailleurs, au cours de l'été, la société Arcandor a annoncé s'être séparé de sa participation dans le voyageur Thomas Cook ; le produit de la vente a été de 1 024 millions d'euros, une part de cette somme a été affectée à la poursuite de l'exploitation des deux divisions Karlstadt et Quelle. Cependant, le 19 octobre 2009, l'administrateur judiciaire d'Arcandor a annoncé la mise en liquidation de la filiale Primondo/Quelle. Au sein du groupe Atos Origin, 450 personnes travaillent à la réalisation des prestations informatiques destinées à Arcandor et 16 millions d'euros d'actifs informatiques sont dédiés à ce client. Enfin, l'UGT Germany Central Europe présente un survalueur de 105 millions d'euros à son bilan au 30 juin 2009. Les équipes d'Atos Origin travaillent avec l'administrateur judiciaire d'Arcandor à la conclusion de nouveaux contrats de services informatiques avec les repreneurs potentiels de la division Karstadt. En raison de cette situation, le groupe Atos Origin est dès maintenant mobilisé pour faire face à la réduction du chiffre d'affaires de ce contrat dès 2010 et a d'ores et déjà engagé des discussions avec les partenaires sociaux en Allemagne en vue d'un plan de restructuration. Le groupe n'exclut pas de devoir procéder comptablement à une dépréciation anticipée d'une part des actifs dédiés à ce contrat et de la survalueur de l'UGT Germany Central Europe, ces deux derniers éléments n'ayant toutefois pas d'impact en trésorerie.

Suite à l'annonce le 19 octobre 2009 de la mise en liquidation de la filiale Primondo/Quelle, la société Atos Origin a publié le communiqué de presse suivant le 20 octobre 2009 :

« **Paris, le 20 octobre 2009** - Suite à l'annonce faite ce jour par son client Arcandor de la mise en liquidation de la filiale Primondo/Quelle, Atos Origin précise qu'environ 250 salariés lui sont actuellement affectés et que cette filiale a représenté un chiffre d'affaires pour les neuf premiers mois de l'année 2009 de 45 millions d'euros.

Atos Origin estime l'impact maximum de cette liquidation sur ses comptes 2009 à : entre 2 et 4 millions d'euros de perte opérationnelle, entre 10 et 15 millions d'euros maximum de consommation de trésorerie (incluant les coûts potentiels de restructuration) et une baisse de chiffre d'affaires comprise entre 5 et 10 millions d'euros. En conséquence, le Groupe va accélérer les négociations déjà engagées avec les partenaires sociaux en Allemagne en vue d'adapter rapidement le niveau de ses ressources à ce nouvel environnement.

Atos Origin maintient ses objectifs pour l'année 2009 confirmés lors de la présentation des résultats le 16 octobre:

- une légère baisse organique du chiffre d'affaires, autour de celle réalisée sur les neuf premiers mois de l'année 2009
- un taux de marge opérationnelle en progression de 50 à 100 points de base par rapport à 2008, à savoir entre 5,3% et 5,8% ;
- un cash flow positif. »

6 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

6.1 DOCUMENTS ACCESSIBLES SUR LE SITE INTERNET DE LA SOCIÉTÉ

Sont notamment disponibles sur le site Internet d'Atos Origin (www.atosorigin.com) les documents suivants :

- le document de référence déposé sous forme de rapport annuel auprès de l'AMF le 9 avril 2009 sous le numéro D.09-0251 ;
- l'actualisation du document de référence déposée auprès de l'AMF le 31 juillet 2009 sous le numéro D.09-0251-A01 ;
- la présente actualisation du document de référence déposée auprès de l'AMF le 21 octobre 2009 sous le numéro D.09.0251.A02 ;
- les communiqués financiers.

Les documents et renseignements relatifs à Atos Origin peuvent être consultés au siège social d'Atos Origin 18 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie.

6.2 LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET AUTRES PUBLICATIONS

Depuis le dépôt l'actualisation du document de référence numéro D.09-0251-A01 susvisée, les communiqués de presse suivants ont été publiés :

- 31 juillet 2009 : Atos Origin renforce son organisation ;
- 3 septembre 2009 : Recherche & Développement dans le domaine nucléaire ;
- 8 septembre 2009 : Atos Origin annonce le succès de la dernière série de tests du système informatique en conditions réelles pour les Jeux Olympiques d'Hiver de Vancouver 2010 ;
- 21 septembre 2009 : Atos Origin retenu par Système U pour le développement de ses boutiques e-commerce ;
- 2 octobre 2009 : Les Jeux Olympiques de 2016 se dérouleront à Rio ;
- 6 octobre 2009 : Acteur international dans le domaine de l'éclairage, Zumtobel, et Atos Origin, renouvelle leur contrat informatique ;
- 12 octobre 2009 : La compagnie d'assurance santé Univé-VGZ-IZA-Trias confie la gestion de ses serveurs à Atos Origin ;
- 14 octobre 2009 : Atos Origin achève avec succès les premiers tests opérationnels pour les Jeux Olympiques d'Hiver de Vancouver 2010 ;
- 15 octobre 2009 : Atos Origin confirmé comme l'un des partenaires informatiques privilégiés de Renault ;
- 16 octobre 2009 : Atos Origin publie son chiffre d'affaires du troisième trimestre 2009 ;
- 20 octobre 2009 : Communiqué suite à l'annonce par Arcandor de la mise en liquidation de sa filiale Primondo/Quelle.

Les communiqués de presse listés ci-dessus ont été publiés sur le site Internet d'Atos Origin (www.atosorigin.com) et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

7 RESPONSABLES DU DOCUMENT ET DU CONTRÔLE DES COMPTES

7.1 PERSONNE RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET DE SON ACTUALISATION

Thierry Breton

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général

7.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET DE SON ACTUALISATION

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'actualisation.

Les comptes consolidés semestriels résumés présentés dans l'actualisation du Document de Référence déposée le 31 juillet 2009 auprès de l'AMF sous le numéro D.09-0251-A01 ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en pages 39 et 40 dudit document. Ce rapport contient les observations suivantes :

« Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 2 « Information sectorielle » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés relative à la première application de la norme IFRS 8,
- la note 9 « Goodwill » qui présente les résultats des tests de dépréciation réalisés par la société, sur les goodwill de certaines unités génératrices de trésorerie au 30 juin 2009. »

Les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008, présentés dans le Document de Référence déposé le 9 avril 2009 auprès de l'AMF sous le numéro D.09-251 ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en pages 93 et 94 dudit document. Ce rapport contient l'observation suivante : « Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Goodwill » de l'annexe aux comptes consolidés qui énonce qu'Atos Origin a comptabilisé une charge pour perte de valeur de goodwill sur l'exercice 2008 ».

Les comptes sociaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008 ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en pages 173 et 174 dudit document. Ce rapport fait l'objet d'une information relative au changement de principe comptable effectué pour appliquer au 1^{er} janvier 2008 le règlement n°2008-15 du Comité de la Règlementation Comptable relatif aux plans d'options d'achat d'actions.

Les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, présentés dans le Document de Référence déposé le 6 avril 2007 auprès de l'AMF sous le numéro D.07-302 ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en pages 72 et 73 dudit document. Ce rapport contient l'observation suivante : « Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Goodwill » de l'annexe aux comptes consolidés concernant la charge pour perte de valeur du goodwill comptabilisée sur l'exercice 2006 ».

Les informations financières prévisionnelles présentées dans la présente actualisation du document de référence ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant au chapitre 2.

Thierry Breton

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général

7.3 RESPONSABLE DU CONTRÔLE DES COMPTES

Commissaires aux Comptes	Suppléants
Grant Thornton	Cabinet IGEC, 3, rue Léon Jost, 75017 Paris
Jean-Pierre Colle et Vincent Frambourt	
<ul style="list-style-type: none">• Nommé le 12 juin 2008 pour une durée de 6 ans• Date d'expiration du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013	<ul style="list-style-type: none">• Nommé le 12 juin 2008 pour une durée de 6 ans• Date d'expiration du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013
Deloitte & Associés Tristan Guerlain et Christophe Patrier	Cabinet B.E.A.S., 7/9, Villa Houssay 92200 Neuilly-sur-Seine
<ul style="list-style-type: none">• Nommé le 23 mai 2006 pour une durée de 6 ans• Date d'expiration du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011	<ul style="list-style-type: none">• Nommé le 23 mai 2006 pour une durée de 6 ans• Date d'expiration du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011